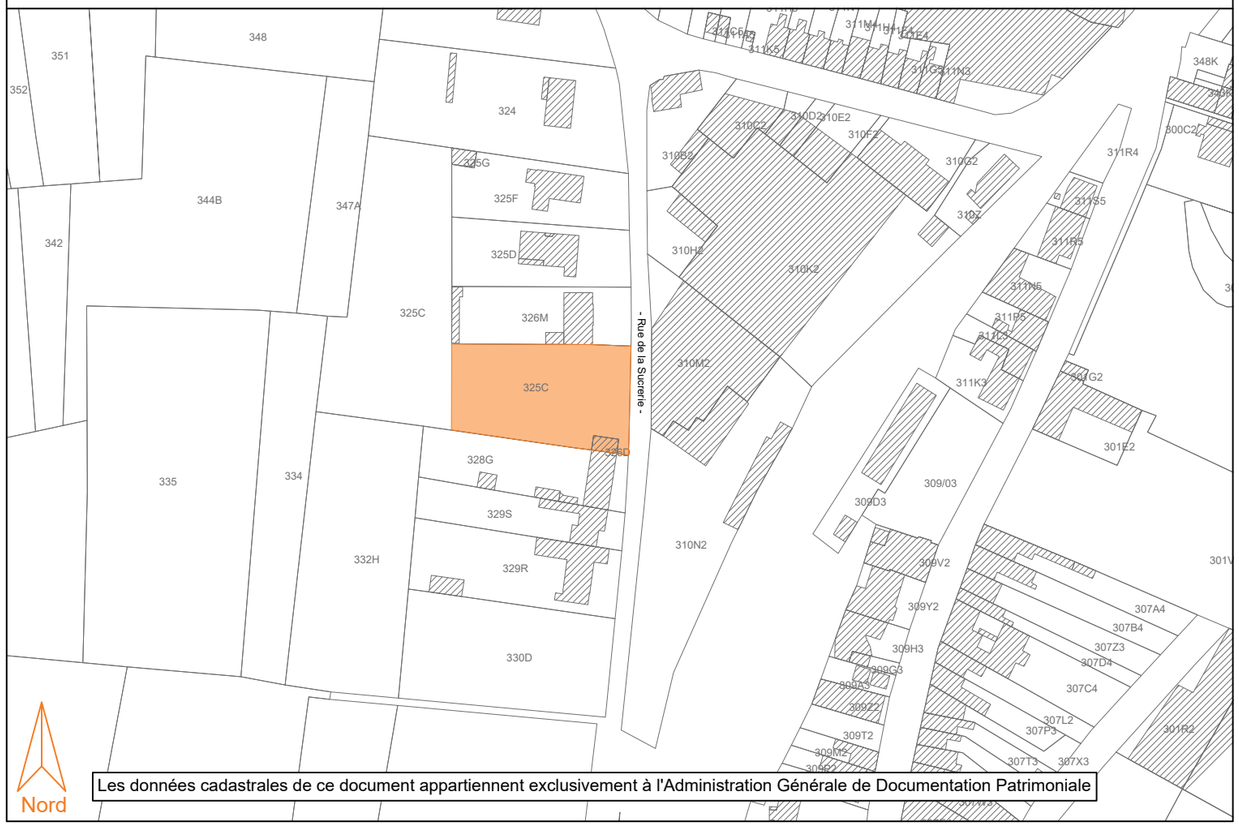
Plan de situation



Situation cadastrale Echelle : 1/2000



Les données cadastrales de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de Documentation Patrimoniale

Nord

Province du Brabant-wallon

Commune de Orp-Jauche

1ère division — Anciennement Orp-le-Grand

Section E — Parcelles 325C et 326D

Plan de division

Rue de la Sucrerie, 10

- m'être basé sur les plans d'architecte fournis par le client.
- Le périmètre des différentes pièces et lots ont été rétabli sur base des plans dressés par l'architecte
-

Détermination des nouvelles quotité de l'immeuble :

- C1 représentant la cave 1 au rez-de-chaussée.
Surface nette : 4.1m² *Quotité : 1/1000*

- Les lots allant de C2 à C4 représentant les caves 2 à 4 au rez-de-chaussée.
Surface nette : 4.2m² *Quotité : 1/1000*

- C5 représentant la cave 5 ainsi que le garage 2 au rez-de-chaussée.
Surface nette : 27.8m² *Quotité : 17/1000*

- G1 représentant le garage 1 au rez-de-chaussée.
Surface nette : 20.2m² *Quotité : 15/1000*

- Le lot PMR et les lots allant de P1 à P8 représentant des places de parking au rez-de-chaussée.
Quotité : 4/1000

- APP1 représentant un appartement au rez-de-chaussée.
Surface nette : 96.8m² *Quotité : 234/1000*

- APP2 représentant un appartement au 1er étage.
Surface nette : 94.6m² *Quotité : 177/1000*

- APP3 représentant un appartement au 1er étage.
Surface nette : 97.1m² *Quotité : 182/1000*

- APP4 représentant un appartement au 2ème étage.
Surface nette : 94.2m² *Quotité : 165/1000*

- APP5 représentant un appartement au 2ème étage.
Surface nette : 97.6m² *Quotité : 170/1000*

TOTAL 1000/1000

En foi de quoi, nous avons dressé et signé le présent plan établi en autant d'exemplaires que de parties, un exemplaire supplémentaire est réservé à Monsieur le receveur de l'enregistrement. Les parties signent avec nous et se reconnaissent en possession d'un exemplaire.

Plan de division

rue de la Sucrerie 10 - 1350 Orp-Jauche
Commune de Orp-Jauche - 1 DIV / - Section E - n°325C et 326D

Vue en plan
EXTERIEUR

325C

12,66

15,66

325C

34,23

328G

41,92

Mur presume mitoyen

Jardin commun à usage exclusif
du lot APP1

S=525.0m²

APP1

Espace commun

Servitude de passage grevant le LOT 1 au profit de la parcelle 325Crant - Largeur 4.00m

Mur privatif à la parcelle 326M

326M

9,60

11,08

10,71

11,66

6,89

2,71

2,78

Parking 8
S=13.4m²

P8

4,81

PMR

4,80

Parking PMR
S=13.3m²

Pignon privatif à 326M

N°8

N°18

Pignon privatif à 328G

16,46

326D

Espace commun

5,00

Parking 7
S=13.0m²

P7

Parking 6
S=12.7m²

P6

Parking 5
S=12.8m²

P5

Parking 4
S=12.8m²

P4

Parking 3
S=13.0m²

P3

Parking 2
S=13.0m²

P2

Parking 1
S=12.5m²

P1

2,02

2,51

2,45

2,49

2,47

2,51

2,51

2,51

2,93

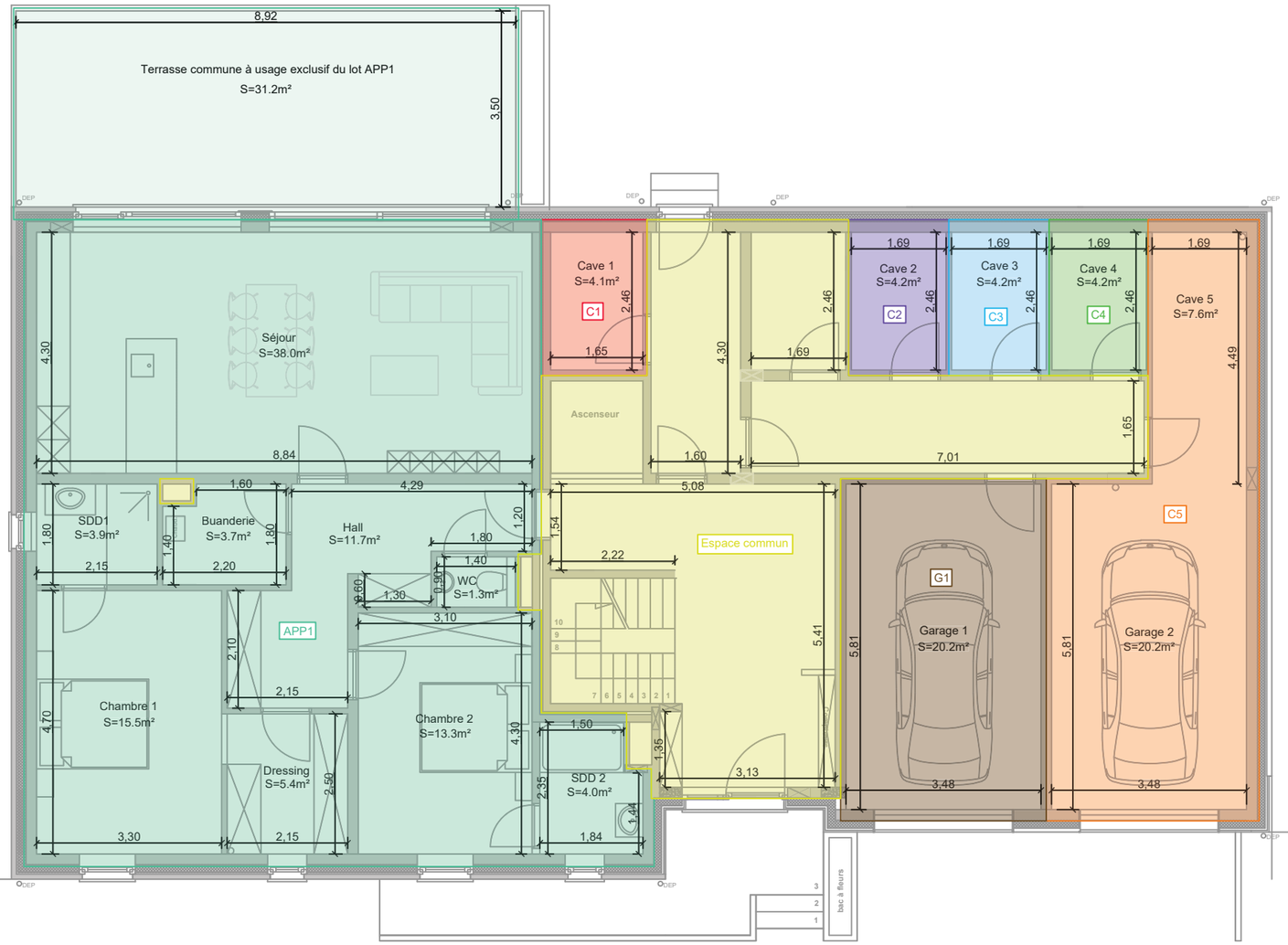
4,00

- Rue de la Sucrerie -

Plan de division

rue de la Sucrerie 10 - 1350 Orp-Jauche
Commune de Orp-Jauche - 1 DIV / - Section E - n°325C et 326D

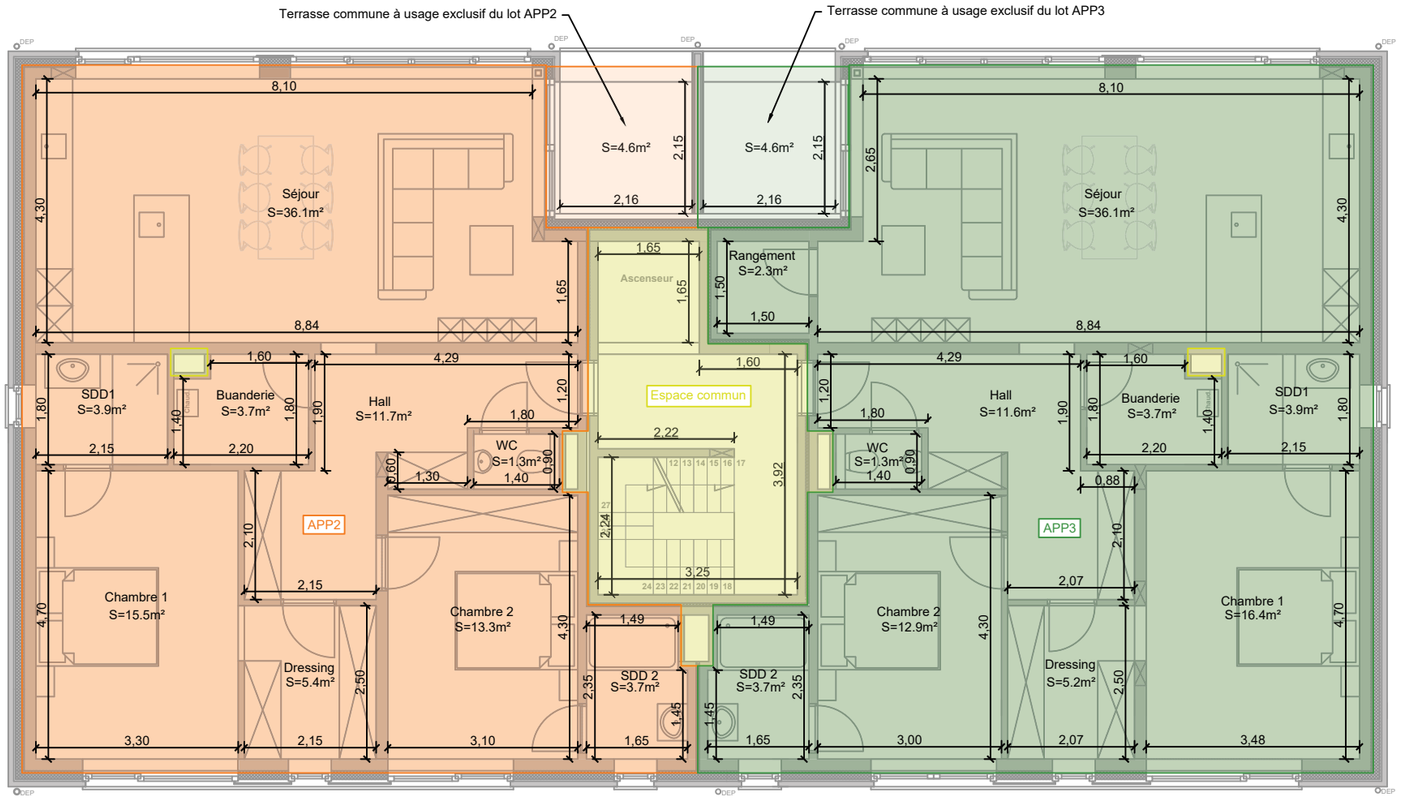
Vue en plan
REZ-DE-CHAUSSEE



Plan de division

rue de la Sucrerie 10 - 1350 Orp-Jauche
Commune de Orp-Jauche - 1 DIV / - Section E - n°325C et 326D

Vue en plan
ETAGE 1



Plan de division

rue de la Sucrerie 10 - 1350 Orp-Jauche
Commune de Orp-Jauche - 1 DIV / - Section E - n°325C et 326D

Vue en plan
ETAGE 2

